



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

MW,CS/CH

P.V. AEECA 43  
P.V. SID 33

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la  
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

**Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense**

**Procès-verbal de la réunion du 27 août 2021**

**Ordre du jour :**

Echange de vues avec Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn et Monsieur le Ministre de la Défense François Bausch concernant la situation actuelle en Afghanistan

\*

**Présents :** Mme Simone Beissel, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Carlo Back, M. André Bauler, M. Dan Biancalana, Mme Stéphanie Empain, M. Léon Gloden, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Georges Mischo, Mme Lydia Mutsch, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes  
M. François Bausch, Ministre de la Défense

M. Charles Margue, Remplaçant de Mme Empain dans la Commission des Affaires étrangères

Mme Chantal Gary, Remplaçante de Mme Bernard dans la Commission des Affaires étrangères

Mme Martine Hansen

M. Cédric Scarpellini, Administration parlementaire

Excusés : Mme Djuna Bernard, Mme Stéphanie Empain, M. Fred Keup, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Claude Lamberty, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

Mme Marianne Weycker, Administration parlementaire

\*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

\*

Echange de vues avec Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn et Monsieur le Ministre de la Défense François Bausch concernant la situation actuelle en Afghanistan

Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes, commence cette réunion d'information en déplorant le double attentat suicide touchant l'aéroport de Kaboul le 26 août 2021. Il a précisé que 13 soldats américains ont été tués et 18 ont été blessés. 28 talibans et 72 personnes civiles figurent parmi les victimes. La famille que le Luxembourg avait accepté d'accueillir n'a pas été blessée lors de ces attaques revendiquées par ISIS-K (ISIS-Kabul). Le Ministre est certain que la prochaine réunion Gymnich sera consacrée quasi exclusivement à la situation afghane. Pour l'instant, il n'est pas clair si les groupes terroristes - soient les talibans et ISIS-K - entament une coopération, où s'ils travaillent les uns contre les autres. Il reste également à régler si les deux groupes terroristes veulent internationaliser et exporter le terrorisme dans d'autres pays. Le Ministre note que les talibans se montrent coopératifs avec les autorités américaines pour garantir une certaine sécurité à l'aéroport de Kaboul. Les Allemands, avec l'aide des autorités turques et qatariennes, ont également réussi à entrer en contact avec les talibans. Ces faits mènent à la conclusion, que les talibans souhaitent plutôt rétablir l'ordre en Afghanistan, et que le groupe ISIS-K tend plutôt à exporter le terrorisme. Par contre, s'il s'avère que les deux coopèrent, il est certain que les conséquences vont être imminentes. Les Américains ont déjà annoncé qu'ils vont réagir aux attentats en menant des frappes de drones contre ISIS-K. Le Ministre rappelle que ce n'est pas la première mission d'évacuation que le monde a connue. En effet, une situation similaire avait eu lieu dans les années 1980, pendant la guerre civile du Liban. 250 Américains y avaient perdu la vie. Par contre, les évacuations ont perduré, et cela ne devrait pas être différent pour Kaboul, puisque plusieurs Etat-membres de l'UE sont encore en train d'évacuer leurs citoyens.

Le Luxembourg a réussi à rapatrier des ressortissants luxembourgeois ainsi que d'autres personnes qui n'ont pas de lien direct avec le pays. Parmi les rapatriés, on retrouve une juriste avec son mari et ses trois enfants ainsi qu'un docteur avec son fils. L'organisation Médecins Sans Frontières avait sollicité le Luxembourg pour les évacuer. L'UE a d'ailleurs demandé le Luxembourg de rapatrier une famille supplémentaire, qui avait préalablement été placée en Espagne. Le Ministre souligne qu'il est important de respecter l'anonymat de ces personnes. Par conséquent, elles ne devront pas répondre à la presse luxembourgeoise.

Le 25 août dernier, le Ministre a reçu un coup de fil de la Commission européenne le demandant s'il pouvait accueillir une autre famille, qui se trouvait à l'heure encore en Espagne. Le Ministre informe qu'il a donné suite à cette demande. Par contre, l'identification de cette famille et l'arrivée au Grand-Duché demeurent encore incertaines. Le Luxembourg a d'ailleurs décidé d'accueillir une famille dont la demande émanait de l'OTAN. Celle-ci se trouvait encore à Varsovie. De plus amples informations ne nous sont pas encore connues. D'après un entretien avec l'ancien Ministre des Affaires Étrangères de l'Afghanistan, Rangin Spanta, l'évacuation via l'aéroport ne devrait probablement plus être une possibilité dans les jours à suivre. Une fois l'aéroport fermé, la seule manière de rapatrier des civils de l'Afghanistan serait d'utiliser la voie terrestre, soit en passant par les pays limitrophes qui sont le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Pakistan et la Chine avec Xinjiang. Le pays qui a accueilli le plus de réfugiés jusqu'ici est le Pakistan. Plus de 4.000 personnes y avaient fui en quelques jours.

Sur le plan migratoire, le Ministre révèle qu'il est hors de question de comparer cette crise avec la crise migratoire de 2015, les deux crises étant complètement différentes de par leur origine. Toutefois, une hausse des demandes d'asile devrait être attendue pour l'UE. Au cours de cette année, l'UE a reçu 35.000 demandes d'asile de la part d'Afghans : L'UNHCR parle de 250.000 Afghans déplacés, dont 80% représentent des femmes et des filles. Deux millions d'Afghans ont trouvé refuge dans un des pays voisins.

Pour ce qui en est de l'aide humanitaire, le ministère reconnaît le fait qu'une aide mutuelle est primordiale ; par contre, il avance aussi que les organisations telles que la Croix rouge ou encore les agences des Nations Unies ne peuvent continuer leur travail si leur propre sécurité n'est pas garantie. L'UE a proposé une hausse de l'aide humanitaire, plus précisément de 75 à 200 milliards d'euros. L'UE avait également accordé un milliard d'euros pour l'aide au développement avec l'Afghanistan entre 2021-27. Par contre, si le nouveau régime dirigé par les talibans n'est pas reconnu, cet accord sera suspendu.

Sur le plan politique, il est difficile de prévoir le type de régime que les talibans souhaitent adopter. Différentes opinions au sein du groupe terroriste se contredisent. Madame Bachelet, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, avait déjà constaté qu'il y a certains endroits en Afghanistan où les jeunes filles ne peuvent plus fréquenter les écoles, et les femmes n'ont plus le droit de travailler. Dans d'autres régions, la formation des rébellions pour contrer les talibans sont à noter. Le Ministre évoque aussi que les talibans n'ont pas encore réussi à établir une politique cohérente.

Il revient également sur l'origine de ce conflit qu'il date en 2001, avec la Conférence de Bonn. Selon lui, la résolution de l'UNO adoptée à l'unanimité censée amener à la stabilité Kaboul n'a fait autre chose que de paver la voie pour la crise que l'on connaît aujourd'hui.

Pour conclure sa partie introductory d'information, le ministre a réaffirmé ne pas encore connaître la direction de la future politique d'asile luxembourgeoise. Le Luxembourg est l'un des pays avançant un taux d'acceptation des statuts réfugiés à l'égard de demandeurs afghans les plus élevés. Il faut par contre aussi savoir que, depuis 2015, le Luxembourg avait aussi déjà refusé l'octroi du statut de réfugié à des Afghans. Pour l'instant, le Luxembourg a dû arrêter toutes les procédures de demandes d'asiles. Il souligne également que la politique d'asile luxembourgeoise fait de son mieux afin d'opter pour une approche humaine.

Le Ministre de la Défense, Monsieur François Bausch, a par la suite fait le point sur les derniers développements militaires. Tout d'abord, il aborde une fausse image produite et propagée dans les médias et dans l'opinion publique. Cette image concerne l'utilisation de l'avion militaire – l'A400M – pour rapatrier des ressortissants luxembourgeois. En effet, il faut savoir que la gestion des missions opérées avec cet avion est confiée à une unité belgo-luxembourgeoise. Cette unité est, à son tour, gérée par le Commandement européen du

transport aérien à Eindhoven. Ce Commandement regroupe environ 200 avions militaires et est géré par 7 pays européens (Espagne, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, France et le Luxembourg). Donc contrairement à une idée préconçue, le Luxembourg ne peut pas décider d'agir comme seul et unique acteur et revendiquer l'utilisation exclusif de cet avion pour ses propres besoins. Il s'agit plutôt d'un système « pooling-and-sharing », auquel tous les pays membres du Commandement peuvent avoir accès. Les deux pilotes luxembourgeois y sont également engagés. Le fait que justement l'avion de l'armée luxembourgeoise avait été utilisé pour évacuer des ressortissants luxembourgeois n'était qu'un simple hasard. D'ailleurs, il a également été utilisé pour rapatrier d'autres familles. Il faut noter que, sans cette unité et coordination européenne, il serait très difficile voire impossible d'évacuer plus de 10.000 personnes en quelques jours.

Au total, trois militaires luxembourgeois se sont déplacés sur place : deux pilotes et un officier. Ces militaires sont entre-temps de nouveau au Luxembourg. Le Ministre explique également que les militaires, qui ont été envoyés en Afghanistan ne relève pas de l'opération du maintien de la paix (OMP), mais de l'opération d'évacuation des non-combattants (NEO). L'Allemagne par contre avait envoyé des troupes via l'OMP. Cette mission n'a par exemple pas pu être réalisée à temps. Il termine en disant qu'il est difficile d'agir correctement dans de telles situations. Les procédures administratives sont lourdes et retardent souvent les déploiements. Il tient à préciser qu'aucune procédure n'a été violée au Luxembourg.

Le Président de la Commission des Affaires étrangères, Monsieur Yves Cruchten (LSAP) se montre inquiet de la situation au sein des camps de réfugiés dans les pays limitrophes de l'Afghanistan. Il souhaite savoir si ces camps sont gérés par l'UNHCR, et si la communauté internationale se veut d'améliorer les conditions à l'intérieur des camps.

Monsieur Asselborn répond qu'il a déjà visité des camps de réfugiés qui accueillent beaucoup de personnes comme par exemple en Jordanie qui fonctionnaient très bien et des camps comme ceux à Lampedusa dans lesquels les réfugiés étaient tenus dans des conditions déplorables. La gestion des camps est donc décisive ici. Il précise qu'il ne dispose pas encore de l'information de l'établissement de camps dans les pays voisins de l'Afghanistan. Le ministre regrette toutefois que l'UNHCR connaît de fortes difficultés puisque l'organisation manque considérablement de fonds depuis des années.

Le député chrétien, Monsieur Claude Wiseler (CSV) a posé une série de questions. Il s'est questionné sur le lien des personnes rapatriées avec le Luxembourg, sur l'indépendance des capacités militaires de l'UE à l'avenir, sur les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Pakistan et sur la mise à l'ordre du jour de la situation du prochain Conseil JAI.

Monsieur Asselborn répond ne pas connaître encore les détails exacts des premières personnes rapatriées. Une famille luxembourgeoise composée de cinq personnes, dont trois enfants, qui s'était rendue à Kaboul pour visiter leur famille, a bien été rapatriée. Il note aussi que le Luxembourg n'avait pas émis de communiqué d'avertissement pour les voyages en Afghanistan. L'ancien juriste de la Cour administrative, Monsieur Schockweiler s'est adressé au Ministère des affaires étrangères pour demander le rapatriement d'une juriste bloquée à Kaboul avec ses enfants. Le ministre rappelle qu'un docteur avec son fils ont aussi été rapatriés sur demande de l'organisation Médecins Sans Frontières. Il déplore le fait que d'autres pays qui ne veulent absolument pas prendre des réfugiés ferment leurs frontières de sorte à forcer les personnes de retourner chez eux. Il ajoute que certains de ces pays seront présents lors du prochain Conseil JAI. Il s'est exprimé optimiste sur la possibilité de sortir des réfugiés afghans du Pakistan afin de les faire venir au Luxembourg. L'UE devra trancher sur le sort de ces familles et personnes déplacées et se prononcer sur la possibilité de soumettre une deuxième fois une demande d'asile, si la première leur avait déjà été refusée. En guise de réponse aux questions relevant de son portefeuille, le Ministre de la Défense a affirmé que l'UE était entièrement capable d'accroître son autonomie stratégique et de mener à bien une

politique étrangère et politique de défense unifiée. Par contre, il note que -ceci essentiellement sous l'administration de Trump, une certaine méfiance s'est fait ressentir envers l'idée d'une armée européenne. Cette méfiance a été causée par la crainte que l'OTAN devienne non-pertinente. Mais, selon le Ministre, ce serait plutôt le contraire et une défense européenne unifiée ne ferait que renforcer l'OTAN.

Le député Gusty Graas (DP) regrette la position de l'Autriche par rapport à leur politique d'accueil. Il se demande si l'organisation internationale qu'est l'OTAN risque de s'effondrer suite à cet échec. Monsieur Bausch répond que cela est très improbable et il rappelle également que la crise en Afghanistan date depuis les années 1980. L'OTAN n'est pas le seul acteur international étant intervenu au cours de ces quatre dernières décennies. Il rajoute tout de même que l'OTAN devra en tirer un bilan afin d'éviter une reproduction de ce drame à l'avenir.

Monsieur Laurent Mosar (CSV) se repente de la position du Premier Ministre slovène, qui a refusé que l'UE n'ouvre aucun couloir de migration pour l'Afghanistan. Il se questionne d'un côté sur l'éventuelle reconnaissance du régime taliban par l'UE et d'un autre sur la menace de l'exportation du terrorisme en dehors du Afghanistan.

A la première question, Monsieur Asselborn revient sur les conditions que le régime taliban devrait remplir pour être reconnu par l'UE. D'abord ce régime doit bel et bien exister, ce qui n'est pas encore le cas. Et ensuite, il devrait respecter les règles et normes internationales, tout comme les droits humains essentiels. La discussion autour d'une reconnaissance ne pourra démarrer qu'une fois ces deux conditions remplies. En ce qui concerne la menace terroriste, Monsieur Asselborn avance qu'il n'est à ce stade pas encore possible d'évaluer ce risque. Il ajoute qu'il est primordial de garder une forte pression sur les talibans pour les décourager de prendre ce chemin.

Le Ministre de Défense fait part de son doute que les talibans visent à internationaliser le terrorisme. Il juge une guerre civile plus imminente que l'exportation du terrorisme. Les talibans devraient, selon lui, en ce moment se concentrer sur l'établissement du régime-même.

Une autre question a été posée par le Député Marc Spautz (CSV). Il se renseigne premièrement sur les potentielles représailles des Etats Unis envers l'Afghanistan et deuxièmement sur les conséquences de la suspension de l'aide au développement. Cette dernière n'engendrerait qu'une hausse du désir d'émigrer.

Le Ministre des affaires étrangères réitère que l'aide au développement n'est possible que dans des pays avec des régimes reconnus. A cet effet, la coopération avec l'Afghanistan n'est plus envisageable. En ce qui concerne les éventuelles représailles des Etats Unis, le Ministre fait remarquer que le seul moyen de lutter contre les talibans revenait à l'utilisation de drones. Ici, une grande difficulté se pose quand il s'agit d'identifier la localisation des cellules terroristes.

Le ministre Bausch rajoute qu'une vengeance des Etats-Unis ne serait pas une approche rationnelle puisqu'elle ne ferait que satisfaire les talibans pour leurs actes terroristes commis.

Le député Sven Clement (Piraten) tient d'abord à avoir des renseignements sur la reconnaissance et les conditions de reconnaissance des passeports afghans par l'UE. Ensuite, il se demande si à l'image des Américains, l'UE ou le Luxembourg envisageait de partager des listes avec les noms des personnes qu'il fallait encore rapatrier.

Pour ce qui en est des passeports, le ministre des affaires étrangères assure qu'ils seront encore reconnus. Par rapport à la deuxième question de M. Clement, il répond que le Ministère

des affaires étrangères n'a jamais opéré sur base des listes et n'envisage pas de le faire à l'avenir. La protection des identités de ces personnes est cruciale.

La présidente de la Commission de la défense, Madame Stéphanie Empain (Déi Gréng), tient à évaluer le sort réservé aux personnes souhaitant fuir une fois l'aéroport fermé. D'ailleurs, elle se questionne sur le nombre d'anciens militaires afghans ayant rejoint les forces talibanes.

La séance d'information est close par le Ministre Bausch qui répond que la mise en place de passages censés faciliter l'entrée en Europe de demandeurs d'asile afghans resterait la dernière solution une fois l'aéroport fermé. Il rajoute qu'il est très difficile d'estimer le nombre de militaires ayant rejoint les talibans en tant que combattants. Toutefois, il informe qu'un nombre significatif d'anciens militaires se sont déplacés vers le nord du pays pour rejoindre les forces d'opposition.

Luxembourg, le 16 décembre 2021

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**